

Communauté de Communes du Vimeu Vert

Retours quantitatifs et qualitatifs sur la connaissance
des coûts de gestion des déchets



Communauté de Communes
du **Vimeu Vert**



Organisme

Communauté de Communes du Vimeu Vert

22, place de la Mairie
80870 Moyenneville

Tél : 03 22 20 78 90
ccw@cc-moyenneville.fr

Site web :
www.cc-moyenneville.fr

5 583 habitants en 2015

12 Communes

2 600 foyers en 2015

La Communauté de communes du Vimeu Vert fusionnera au 1er janvier 2017 avec la Communauté de communes du Vimeu Industriel pour créer une nouvelle intercommunalité regroupant 26 communes pour 24 059 habitants

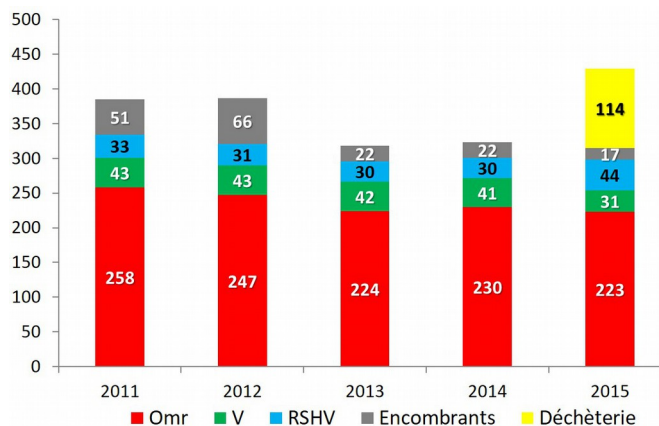
L'organisation du service :

	Porte à porte	Apport volontaire	Traitement	Mode de gestion
OMr*	1 fois / semaine		Enfouissement	Prestation
RSHV**		2 fois / mois	Recyclage	Prestation
Verre		2 fois / mois	Recyclage	Prestation
Encombrants	1 fois / an		Enfouissement	Prestation
1 déchèterie		4 jours / semaine	Divers	Régie haut de quai Prestation bas de quai

Points d'évolution :

- Passage d'une collecte des encombrants en AV en continu à 4 fois/an en 2013 puis 1 fois/an en 2016
- Décembre 2014, mise en œuvre de la collecte sur rendez-vous par la Recyclerie Vimeu-Bresles.
- Ouverture d'une déchèterie le 06 juillet 2015

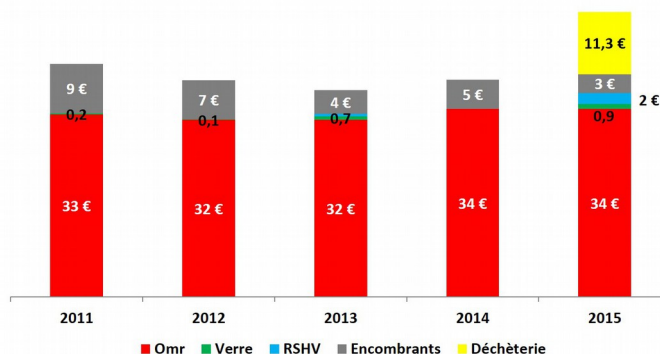
Evolution des ratios à l'habitant :



*OMr : Ordures Ménagères résiduelles

**RSHV : Recyclables Secs Hors Verre

Evolution des coûts aidés en € HT par hab.



FORMATIONS SUIVIES

« **Matrice des coûts** » :
MAI 2012

« **Méthode Comptacoût®** » :
OCTOBRE 2012

Exploiter et valoriser sa
« **Matrice des coûts** » :
JUILLET 2014

ACCOMPAGNEMENT

au renseignement
de la matrice par AJBD :

Nb et année des matrices validées :
5 matrices de 2011 à 2015

Plus-value, avis sur les journées
d'accompagnement:

→ Les échanges sur les procédures de suivi des données (comparaison des fichiers de travail)

→ La mise en commun des astuces pour optimiser le temps consacré au remplissage de la matrice

→ Les méthodes pour présenter aux mieux les résultats de la matrice

→ Les comparaisons avec des collectivités de même typologie, de même mode de gestion...

En savoir plus

Le site de l'ADEME : www.ademe.fr

Les documents du Réseau d'Échanges Techniques sont consultables sur :
www.ret-ademe-picardie.fr

Intervenant

Karine DEMAY
Responsable du service environnement
Prévention Déchets
Tél. : 03 22 20 78 90
ccw@cc-moyenneville.fr

L'animation des groupes de travail sur l'exploitation des matrices

Trois journées sur 3 thèmes ont été suivies : **le renseignement de la matrice et l'intégration des données dans le rapport annuel** (sept 2015), **le diagnostic des coûts des déchets** (février 2016) **facteurs d'efficacité et l'optimisation des soutiens des éco-organismes** (juin 2016)

Des retours positifs sur ces journées : **le choix des thèmes** faits par les membres du groupe ; **le travail en petit groupe** très propice aux échanges ; **la possibilité de pouvoir se comparer** entre participants sur des points très précis en tenant compte de nos spécificités (sur un flux, un mode de collecte...); **la comparaison à des référentiels et des retours d'expérience.**

L'organisation mise en place pour remplir la matrice

La CCW a mis en place : des **tableaux de bord de suivi des dépenses et des recettes** qui évoluent tous les ans pour intégrer des fichiers de travail ADEME ; **une arborescence dans la comptabilité** pour affecter dès la saisie un service au mandat ou au titre (ex : prévention = 65) ; **un pointage régulier** sur les extractions du Grand Livre.

Quels changements ?

En interne : une **comparaison des coûts plus fiable** respectant toujours le même cadre ; une **meilleure visibilité pour l'analyse** (par flux, par poste de charges,...) ; un **meilleur positionnement** par rapport aux collectivités et aux référentiels ; une **aide à la prise de décision** pour les élus ; **plus d'argumentaire** pour mettre en place des actions correctives

L'exploitation interne de la connaissance des coûts

Les coûts ont pu être présentés au Vice-Président et au directeur lors de la **préparation du budget de l'année N+1**, à la commission *Environnement* lors de la **commission budget** et lors de la **réunion de présentation du rapport annuel** ainsi qu'à l'ensemble du **Conseil communautaire** par la biais d'une fiche de synthèse du rapport annuel.

Les données de la matrice ont été intégrées au rapport annuel dans la partie « **Indicateurs financiers** » (coût aidés, analyse des évolutions et coût complets sous forme de tableaux et de graphiques) permettant une **meilleure visibilité des coûts auprès des élus et de la direction** et **la mise en évidence de certains leviers d'optimisation** tels la dérive des coûts sur le flux encombrants ou encore l'engagement dans un PLP même sans accord cadre pour réduire les charges techniques.

Comme seul frein éventuel, la matrice ne peut pas être le seul élément à prendre en compte pour définir les modifications de fonctionnement des services aux administrés.

Bilan qualitatif et recommandations

La mise en place d'une démarche de connaissance fine des coûts des déchets a nécessité le respect de certaines **étapes clés** : **l'appropriation des tableaux de bord de suivi** du service, **la définition d'une procédure simple et détaillée pour le remplissage**, **le travail en collaboration avec la comptabilité** pour affiner les données ou encore **l'intégration ou la création d'un réseau** pour les échanges.

L'exploitation des données quant à elle nécessite de **travailler en collaboration avec les élus** pour confronter les analyses, les pistes d'amélioration et pour aider à la prise de décision, mais aussi ne pas hésiter à se comparer (avec les autres collectivités, aux référentiels, sur SINOE), ou enfin analyser avec plusieurs matrices validées l'évolution des coûts.